

## Communiqué de presse du 22 août 2019

### LE CANTON POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

**Ce sont 24 millions de francs que le Conseil d'Etat sollicite auprès du Grand Conseil en faveur des entreprises d'améliorations foncières agricoles, pour les années 2019 à 2021. Prométerre remercie le gouvernement cantonal de son engagement envers l'agriculture vaudoise.**

Améliorer la valeur ajoutée du secteur agricole vaudois en diminuant les coûts de production, réconcilier l'agriculture productive et l'environnement, ainsi qu'anticiper les futurs changements du système de production agricole... Afin de pouvoir permettre aux améliorations foncières (AF) d'accomplir ses trois rôles clés, le Conseil d'Etat sollicite auprès du Grand Conseil un crédit-cadre de 24 millions de francs pour la période 2019-2021, via un Exposé des motifs et projet de décret (EMPD) publié aujourd'hui.

Le Conseil d'Etat entend élargir la portée des AF à des thématiques telles que la protection des sols tourbeux (lutte contre la minéralisation), la lutte contre les glissements de terrain et l'érosion ou la mise en place d'un contexte favorisant une meilleure valorisation du lait.

Prométerre ne peut que se réjouir de l'engagement du Canton pour son agriculture, qui doit faire face à des changements structurels et climatiques importants.

**Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 150 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.

Renseignements complémentaires

M. Luc Thomas, directeur de Prométerre – 079 779 30 83 – [l.thomas@prometerre.ch](mailto:l.thomas@prometerre.ch)

M. Christian Aeberhard, adjoint à la direction de Prométerre – 021 614 24 36 ou 076 805 06 65 – [c.aeberhard@prometerre.ch](mailto:c.aeberhard@prometerre.ch)

[www.facebook.com/prometerre](http://www.facebook.com/prometerre)